

ENVIRONNEMENT

magazine

N° 1806 – OCTOBRE 2023

TRANSITION

L'industrie se met au vert

CLIMAT

Le retrait-gonflement
des argiles menace

CLEANTECH

Les dernières innovations

L 14443 - 1806 - F: 16,70 € - RD



RADAR L'ULTRASON EN MIEUX



Capteur de niveau compact
avec afficheur intégré

Tous les avantages de la technologie radar :
www.vega.com/vegapuls

Édité par les Éditions du Développement durable

3, quai Conti - 78430 Louveciennes
Standard: 0130 08 14 14

enviromag@groupe-cayola.com

Directrice de la publication: Florence Wattel
Rédacteur en chef: Anthony Laurent
Rédaction: Abdessamad Attigui, Pauline Boyer,
Benoît Crépin, Pauline Fricot, Véronique Matrat
Secrétariat de rédaction: Véronique Matrat

ENVIRONNEMENT-MAGAZINE.FR

Pauline Fricot, webem@groupe-cayola.com

ABONNEMENT - DIFFUSION - VENTE

abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

ABONNEMENT 1 AN À ENVIRONNEMENT
MAGAZINE ET SES SUPPLÉMENTS

• Tarif France: 230 € TTC

Prix au numéro: 16,70 € TTC

Pour plus d'informations: retrouvez le bulletin
d'abonnement en page 58 et sur
www.environnement-magazine.fr

Rubrique Je m'abonne.

PUBLICITÉ

managerenvironnement@groupe-cayola.com

APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOI

recrutement@groupe-cayola.com

envirojob.fr; Tél.: 01 30 08 14 14

RÉALISATION GRAPHIQUE

La Communauté des graphistes,
www.lacommunautédesgraphistes.com

IMPRESSION

Imprimerie de Champagne 52200 Langres
certifiée ISO 14001 et Print Environnement



Imprimé sur papier PEFC

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
	PAPIER INTÉRIEUR	PAPIER COUVERTURE
PAPIER	Vantage Silk	Magno Plus Silk
GRAMMAGE	90 g	150 g
PAYS D'ORIGINE	Autriche	Allemagne
Taux de fibres recyclées	0 %	0 %
CERTIFICATION	PEFC	PEFC
EUTROPHISATION PTOT	0,032 kg/t	0,03 kg/t

Publication mensuelle ISSN: 1163-2720

N° de commission paritaire: 1024 T 85436

Dépôt légal à parution

Environnement Magazine est membre de:



GRUPE
CAYOLA

Une publication des éditions du
Développement durable
SA au capital 10 000 € - RCS Versailles 830 632 485

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC
(Centre français d'exploitation du droit de copie). Tél.: 01 44 07 47 70.

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété
respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.

En couverture: © AdobeStock



Anthony Laurent
Rédacteur en chef

L'ÉDITO

Plastique, tactique et tic-tac

C'est l'un des principaux fléaux auxquels l'humanité est confrontée. Matériau d'apparence inerte, le plastique, aujourd'hui omniprésent dans notre environnement, n'en perturbe pas moins le fonctionnement de notre organisme. En 2019, une étude du Center for International Environmental Law (Ciel) alertait sur les effets sanitaires nocifs de ce matériau symbole des « Trente Glorieuses » tout au long de son cycle de vie. Une fois usé et dégradé, le plastique, sous forme de microfibrilles et de microparticules, pénètre aisément dans les tissus et le sang. Résultats ? De nombreux impacts sur les systèmes immunitaire et respiratoire, perturbations endocriniennes en tout genre, baisse de la fertilité, hausse des risques de cancers... Le passif de ce matériau « miracle » est lourd. Et la science n'a pas encore fait toute la lumière sur ces effets. Pour mettre fin à la « menace sanitaire » que représente la pollution plastique, le Ciel recommande notamment d'« adopter une approche préventive et de réduire la production et l'utilisation du plastique ». En prend-on le chemin ? Rien n'est moins sûr !

Certes, un traité mondial est en cours d'élaboration. Après une session de négociations plutôt laborieuse, qui s'est tenue à Paris du 29 mai au 2 juin dernier, les 175 pays engagés doivent toujours se mettre d'accord sur une première version d'ici la fin de l'année. Le temps presse. Ce traité sera-t-il efficace ? En la matière, les bonnes intentions affichées ne suffisent pas toujours. En France, la loi Agec de 2020 a ouvert la voie à l'instauration d'une « consigne » pour la collecte des bouteilles en plastique en vue de leur recyclage. Chaque Français en consomme en moyenne 180 par an et 1,5 million sont utilisées toutes les heures dans l'Hexagone, soit 36 millions par jour ! Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette mesure ne fait pas l'unanimité. Tout le monde, ou presque, est contre, à commencer par les collectivités locales. Cornaqué par le lobby des industriels du plastique, le gouvernement croit détenir la solution miracle. Quoique... Alors que l'exécutif devait prendre sa décision au cours de l'été quant à sa mise en œuvre, il se hâte lentement désormais. Les critiques d'une mesure perçue comme « anti-écologique » et favorisant les seuls intérêts industriels ont-elles été entendues ? Décision attendue « à l'automne ».

MÉTHANISATION X BIODÉCHETS : COMMENT TRANSFORMER UNE CONTRAINTE EN OPPORTUNITÉ

En Janvier 2024, la loi AGECE entre en vigueur et demandera aux collectivités territoriales de trier et valoriser la fraction organique des déchets ménagers. Comme pour les autres filières de recyclage, la mise en place de cette collecte séparative est une fantastique occasion de faire avancer les transitions et de réunir sous cette même bannière élus, agriculteurs, industriels et habitants.

Dans cet esprit, le développement de projets territoriaux de méthanisation associant exploitants agri-

coles et collectivités constitue une vraie chance pour réussir, enfin, à conjuguer les objectifs de chacun. Outre la création d'une filière locale de valorisation des déchets organiques, ces projets présentent pour les territoires de nombreux avantages : dynamisation et synergies entre acteurs locaux, création d'emplois non délocalisables, lutte contre le dérèglement climatique, accélération de l'indépendance énergétique, de la transition agricole, de la mobilité verte...

Chez KEON, nous croyons avec force à cette dynamique

locale que peut apporter un projet de méthanisation, c'est pourquoi nous accompagnons leur développement partout en France. Dès l'initiation d'un tel projet, son financement et jusqu'à sa réalisation et son exploitation optimale. Nous pouvons aussi intervenir uniquement sur l'équipement d'une ligne de déconditionnement et d'hygiénisation (brique obligatoire pour le traitement des biodéchets) sur une unité déjà existante.

La méthanisation permet alors de répondre aux obligations de valorisation des

biodéchets mais surtout de produire du gaz vert pour la consommation de son territoire et un fertilisant appelé digestat, pour amender naturellement ses champs.

KEON est un pionnier de la méthanisation en France et profite d'une expérience de plus de 18 ans dans le biogaz. Notre singularité réside dans notre engagement véritable pour une méthanisation responsable et dans notre capacité à accompagner les projets sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



LE SPÉCIALISTE FRANÇAIS
DE LA MÉTHANISATION
DEPUIS 2005



Vous souhaitez développer **une plateforme de traitement de biodéchets** sur votre territoire ?

Vous voulez **construire une unité de déconditionnement et d'hygiénisation** ?

Nous pouvons vous accompagner quel que soit votre besoin !



DÉVELOPPEMENT & INVESTISSEMENT



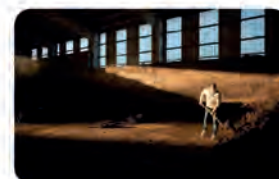
CONCEPTION & CONSTRUCTION



EXPLOITATION & MAINTENANCE



APPROVISIONNEMENT



CONTACTEZ-NOUS : 01.57.21.34.70 / contact@keon-group.com ou sur www.keon-group.com

Entre nous

L'ESSENTIEL 6

Un sommet pour l'action climatique des villes, Engie et CMA CGM, le GreenTech Forum à Montrouge, Zara, l'écoconception, le label pour les réseaux de chaleur, les Assises de l'air... font l'actualité

EN TÊTE 8

Ronan Stephan, Rouen, France Ville Durable, Paprec, Toopi Organics font parler d'eux

LA RENCONTRE 10

Benjamin Declas

« Le potentiel de croissance de l'autoconsommation est immense »



INITIATIVES 12

- Rendre les énergies renouvelables désirables 12
- Des professionnels de l'isolation en immersion nature 13
- À Marseille, un « témoin précieux » du dérèglement climatique rénové 14
- L'éolien au service de la mobilité 15
- L'Observatoire des forêts françaises est lancé 16
- Egis s'engage dans la neutralité carbone 16
- La loi Agéc, trois ans après 18

Hors cadre

Jean-François Blanchet 56
Directeur général du Groupe BRL



En pratique

20 DOSSIER

■ **Industrie française :
Une résurrection verte**



38 INNOVATIONS

- 38 Orizome, la terre végétale issue des déblais de chantier
- 39 Un électrolyseur pour purifier l'eau
- 39 Des algues au service de la production agricole
- 40 Un textile bioinspiré pour assainir l'air intérieur
- 41 Révolution dans la donnée du bâti
- 42 **Spécial Pollutec**

48 TOUT SAVOIR SUR...

- 48 L'agrivoltaïsme

En perspective

50 TÊTE CHERCHEUSE

Pierre de Montlivault
Président de la Fedene



52 LA PÉPINIÈRE

- 52 Un projet d'envergure pour capter le CO₂
- 53 Fontenay-sous-Bois souffle le chaud et le froid

54 DÉCRYPTAGE

- 54 Les cicatrices de la sécheresse



PLUS
D'INFOS SUR

www.environnement-magazine.fr



NOUS
ÉCRIRE

enviromag@groupe-cayola.com



VOUS SOUHAITEZ
VOUS ABONNER ?

Rendez-vous page 58



Environnement-magazine.fr



@EnviroMag



Environnement Magazine

Retrouvez

**ENVIRONNEMENT
magazine**

en kiosque et chez votre
marchand de journaux